



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal de la réunion spéciale du conseil de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau tenue à la salle municipale de Ragueneau le mardi 19 décembre 2017 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Claude Lavoie
Madame Roxanne Caron

Madame Huguette Tremblay
Madame Laurence Martel
Monsieur Romain Bergeron

Sous la présidence du maire, monsieur Joseph Imbeault.

2017/12-30

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à 19 h 35 par le maire, monsieur Joseph Imbeault qui en est le président.

Madame Marie-France Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, fait fonction de secrétaire de la réunion.

2017/12-31

VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

2017/12-32

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller, monsieur Claude Lavoie, et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

2017/12-33

AVIS DE MOTION 2018-01

La conseillère, madame Roxanne Caron, donne avis qu'il sera présenté à une séance ultérieure de ce conseil un règlement portant le n° 2018-01 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2018.

2017/12-34

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 2018-01 DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Il est proposé par la conseillère, madame Laurence Martel, et résolu à l'unanimité des conseillers, d'adopter le projet de règlement n° 2018-01 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2018.

2017/12-35

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur Joseph Imbeault, répond aux questions des personnes présentes.

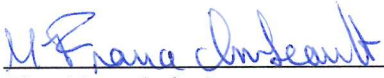


No de résolution
ou annotation

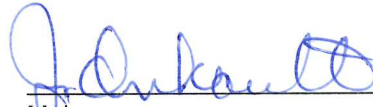
2017/12-36

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 10.



Directrice générale
et secrétaire-trésorière par intérim



Maire

Je, Joseph Imbeault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.